

BULLETIN

BAVOIS

COMMUNAL

Janvier 2021





ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Collège 14

Tél. 024/441.46.43

Courriel : greffe@bavois.ch

habitants@bavois.ch

bourse@bavois.ch

Site : www.bavois.ch

Natel voirie 079/951.54.73

GREFFE :

Lundi et vendredi 09h00-11h45

Mardi et jeudi 9h00 -11h45 et 14h00 -16h30

CONTROLE DES HABITANTS :

Lundi 09h00-11h45

Mardi 09h00-11h45 et 14h00-18h00

Jeudi 09h00-11h45 et 14h00-18h00

BOURSIERE :

Lundi 09h00-11h30

Mardi 09h00-11h30 et 14h00-16h30 ou sur rendez-vous

DECHETTERIE :

Lundi 10h00-11h00

Mercredi 19h00-20h00

Samedi 10h00-12h00



La déchetterie sera fermée les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021

L'administration sera également fermée du 25 décembre au 4 janvier 2021

* * * * *

« A louer de suite à la Résidence des Pies à Bavois »

Appartements de 2,5 pièces environ 60 m2

Loyer fr. 1'300.-- charges comprises. Possibilité de louer une place de parc fr. 60.-

En cas d'intérêt ou pour renseignements, contacter le greffe 024/441.46.43 ou la municipale Mélanie Crausaz 079/486.93.92.

* * * * *



Relevés compteurs d'eau : nous remercions les propriétaires de bien vouloir retourner les cartes de relevé d'ici au 9 janvier 2021.

* * * * *



ELECTIONS COMMUNALES 2021

LEGISLATURE 2021-2026

Devenez acteur de la vie politique de Bavois

Nous vous rappelons que le dépôt des listes pour se porter candidat au Conseil communal ou à la Municipalité pour la prochaine législature 2021-2026, doit se faire obligatoirement durant la semaine **du 11 au 18 janvier 2021** au greffe municipal.

Une liste « Entente municipale » ainsi qu'une liste « Entente communale » seront à disposition pour les personnes ne souhaitant pas déposer une liste individuelle.

Des listes vierges peuvent être téléchargées sur notre site internet. La liste doit être accompagnée de l'annexe 1 complétée et signée par 3 parrains.

Exceptionnellement le bureau sera ouvert lundi et vendredi de 08h à 12h ainsi que mardi et jeudi 08h-12h et 14h-18h. Pour les personnes qui ne pourraient pas venir dans ces horaires, il sera possible de prendre rendez-vous avec la secrétaire municipale 024/441.46.43.

L'assemblée de commune du 1^{er} décembre a été filmée. Cette présentation est accessible sur notre site internet www.bavois.ch. Des informations et explications au sujet des élections sont disponibles avec le lien suivant <https://www.vd.ch/index.php?id=2017760>.

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous investir dans la vie civique de votre commune

L'administration communale reste à votre disposition en cas de questions.

* * * * *

Lors de l'assemblée de commune du 1^{er} décembre, les municipaux suivants ont fait part de leur souhait de se représenter pour un nouveau mandat, il s'agit de :

Salzmann Thierry, Syndic. Balmer Sandra - Rochat Jean-Pascal – Burnens Julien – Agassis Pascal et Harmel Jérôme.

* * * * *

ADMINISTRATION



Décisions du Conseil communal : les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal lors de sa séance du 8 décembre 2020 :

Point 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020.

Le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020.

Point 4 : Budget 2021.

Le Conseil communal a décidé :

- d'approuver le budget 2021 avec un excédent de charges de CHF 65'006.- tel que présenté
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

A noter que le point 5 terrain multisports a été renvoyé.

* * * * *



Enquêtes

Martin Cédric, Marterey 8, parcelles 1180-1181 et 127 : enquête complémentaire de mise en conformité pour demande de dérogation à la loi sur l'énergie.

Enquête du 30 décembre 2020 au 28 janvier 2021

Agassis Jean-Claude, parcelles 423 et 434 rue du Collège 19 : agrandissement de l'exploitation agricole y compris construction d'un hangar

Enquête du 30 décembre 2020 au 28 janvier 2021

* * * * *

Résultat contrôle radar à Bavois :

Un contrôle a été effectué par la Gendarmerie le 24 novembre à la Route de Chavornay :

211 véhicules contrôlés, 4 conducteurs dénoncés

Le taux d'infractions à Bavois est de 1.90 %

Le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 3.07 %

Pour la sécurité de tous veuillez respecter les limitations de vitesse



* * * * *

Population au 21 décembre 2020

983 habitants au 21 décembre 2020 :

- Plus de 16 ans : 391 femmes et 415 hommes
- Moins de 16 ans : 92 femmes et 85 hommes

A ce jour, la doyenne du village est Mme Rose-Marie Viquerat 91 ans et pour les hommes il s'agit de M. Emile Gobalet qui a fêté ses 90 ans le 25 avril dernier.

Nous leur souhaitons à tous nos meilleurs vœux de santé.

Naissances en 2020

Agassis Amélie	Oulevay Loham
Andrieux Charly	Pelet Mazarine
Boillat Nora	Perdrix Maël
Karlen Clara	Schreiber Louis
Mesquita Laura	Vallini Tiziano
Muneret Noah	

Décès en 2020 : Nous avons eu la tristesse d'enregistrer les décès suivants :

Mesdames Berthe Junod, Bluette Siegrist, Anne-Marie Feuz, Juliette Oppliger, Sanda Oprescu et Marceline Agassis ainsi que Messieurs Michel Salzmann et René Lambert.

Naturalisations 2020 : Messieurs Thierry Mallet, Uhi Prince et son fils Praise.

PETITES ANNONCES

Mathilde Meystre au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge est disponible pour garder vos enfants. Tél. 076/228.21.40 ou mathilde.meystre@gmail.com

Clémentine Gallay, au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge garde vos enfants avec plaisir en soirée, week-end, vacances. Tél. 077/508.73.11

Orlando Pose 17 ans, au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge, apprenti en UAPE, garde vos enfants en soirée, le week-end et les vacances.
Tél. 078/825.32.30

Joana Teixeira Martins au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge est disponible pour garder vos enfants. Tél. 079/905.88.37

Megane Teixeira Martins au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge est disponible pour garder vos enfants le week-end et pendant les vacances.
Tél. 079/778.94.87



RECENSEMENT DES CHIENS

En application de l'article de la loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer à l'administration communale jusqu'au **31 janvier 2021** :

- *les chiens acquis ou reçus en 2020* (présentation du carnet de vaccination) ;
- *les chiens nés en 2020 et restés en leur possession* ;
- *les chiens vendus, morts ou donnés au cours de l'année 2020 pour radiation* ;
- *les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.*

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

Toute acquisition de chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours et les naissances dans les 90 jours à l'Office de la population par le propriétaire, au moyen d'une attestation d'identification ou le carnet de vaccination. Ils doivent également être inscrits auprès de la banque de données www.amicus.ch.

Identification

Tous les chiens doivent porter à leur collier le nom et l'adresse du propriétaire. Il est rappelé que l'identification par puce électronique est obligatoire pour tous les chiens acquis ainsi que les chiens nouveau-nés.

Vaccination contre la rage et déplacements à l'étranger

La vaccination antirabique des chiens n'est pas obligatoire en Suisse mais reste recommandée. Elle est exigée pour les déplacements à l'étranger. Tout animal de compagnie (chien, chat, furet) doit être muni d'un passeport, délivré par les vétérinaires, pour voyager dans les pays de l'UE.

Loi cantonale sur la police des chiens

Tout détenteur d'un chien doit être en mesure de le maîtriser à tout moment par un moyen sonore ou par le geste, en particulier en présence de public ou d'animaux.

A défaut, le chien doit être tenu en laisse et, si nécessaire, porter une muselière. Le Conseil d'Etat a adopté une liste de 3 races de chiens potentiellement dangereux : les American Staffordshire Terrier (Amstaff), les American Pit Bull Terrier (Pit Bull) et les Rottweiler, ainsi que les croisements issus de ces races. Tout propriétaire de chien potentiellement dangereux doit l'annoncer rapidement auprès du département en charge des affaires. La détention d'un chien de ce type est soumise à autorisation sur la base de 10 critères fixés par le Conseil d'Etat et un émolument sera perçu pour chaque autorisation. Le chien fait également l'objet d'un test de conduite, d'obéissance et de maîtrise, effectué en présence du détenteur habituel.

Les formulaires d'annonce, la loi et le règlement d'application sont disponibles sur le site Internet de l'Etat de Vaud : <https://www.vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/police-des-chiens/>



MEMENTO



ECA 118

Gendarmerie 117

Office régional de placement
024/557.79.70

Service ambulance 144

Centre social régional
024/557.76.76

Centre médico-social, Orbe
058/450.30.30

Agence assurances sociales (AVS, subsides assurances, etc.) Orbe 024/557.77.00

Etat civil cantonal 024/557.07.07

* * * * *



PHARMACIES DE SERVICE

DIMANCHES ET JOURS FERIÉS : 10h00-12h00

En dehors de ces heures, veuillez appeler le 0848 133 133

V.18.12-J.24.12	Sun Store, Cossonay	058/878.50.00
V.25.12-M.30.12	Sun Store, Orbe	058/878.57.90
J.3.12 - J.07.01	Centrale, Orbe	024/441.31.40
V.08.01-J.14.01	Benu, Orbe	024/441.32.02
V.05.01-J.21.01	Mont d'Or, Vallorbe	021/843.35.35
V.22.01-J.28.01	Amavita, Chavornay	024/441.41.69
V.29.01-J.04.02	Sapin, Vallorbe	021/843.10.25
V.05.02-J.11.02	Sun Store, Cossonay	058/878.50.00

* * * * *

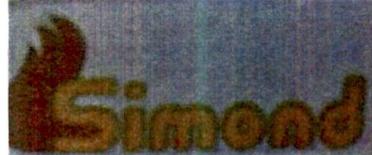
LES CULTES

Etienne Rochat : 078 635 83 27

Jeudi 24 décembre	Chavornay, veillée de Noël	23h00
Vendredi 25 décembre	Bavois, Noël	10h00
Dimanche 27 décembre	Chavornay	09h30
Dimanche 3 janvier	Essert-Pittet	09h30
Dimanche 10 janvier	Corcelles	09h30
Dimanche 17 janvier	Chavornay	09h30
Dimanche 24 janvier	Bavois	09h30
Dimanche 31 janvier	Essert-Pittet	09h30

Les informations suivantes, ainsi que le tableau des cultes ci-dessus, sont annoncés sous réserve, vu le climat incertain dû à la pandémie de Covid-19. Le Conseil de paroisse est navré et compte sur votre compréhension en cas de modifications et/ou d'annulations. Un grand merci à vous tous.

* * * * *



Station de la Plaine

24 / 24

Au centre du village de Chavornay direction Bavois

Accès facile et sécurisé

Libre service sans attente

Possibilités de paiement

- Billets CH et E
- Carte de paiement
- Abonnement
- Conditions pour entreprise

